

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAA-LUBE-BOAST DU
1^{er} AVRIL 2025**

Le premier avril deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaà-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, affichée et publiée sur le site internet le 18 mars 2025 et transmise par voie électronique le 18 mars 2025, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Pascal BOURGUINAT, Raphaël LAUBUCHOUA, Pascale LACOSTE, Julie DUBOURDIEU, François MILET, Joël OFFICIALDEGUY, Nicolas POUTOU

Excusé(s) : Valérie DA SILVA, Patrick JOUANNET

Pouvoirs : de Valérie DA SILVA à Joël OFFICIALDEGUY, de Patrick JOUANNET à Pascal BOURGUINAT

Secrétaire de Séance : Raphaël LAUBUCHOUA

Délibération 2025-05 : Affectation des résultats 2024 – Budget général

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

| | |
|--|------------|
| - Un excédent de fonctionnement de : | 17 538.01 |
| - Un excédent reporté de : | 70 913.08 |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 88 451.09 |
| - Un déficit d'investissement : | 74 950.71 |
| - Un déficit des restes à réaliser de : | 111 523.82 |
| Soit un besoin de financement de : | 36 573.11 |

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

| | |
|--|-----------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : (EXCÉDENT) | 88 451.09 |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) | 36 573.11 |
| RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : | 51 877.98 |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (002) : EXCÉDENT | 74 950.71 |

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7 Votants : 9 Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaà-Lube-Boast, le 3 avril 2025,

Le Maire,
Pascal BOURGUINAT

**MAIRIE DE
COSLEDAA LUBE BOAST**

30, route de la mairie

64160

☎ 05 59 68 02 64

mairiecossedaa@sfr.fr

